

Le 6 février 2012

## **L'Association des maires de France et RTE engagent les maires à poursuivre leurs efforts de maîtrise de la consommation d'électricité aux heures de pointe**

**La France subit actuellement des conditions météorologiques inhabituelles qui sollicitent particulièrement le système électrique. La consommation d'électricité devrait atteindre des niveaux très élevés, voire des pics de consommation aujourd'hui et demain. Le système électrique est en effet sensible à la température : à cette période de l'année, une baisse de 1°C de la température entraîne une augmentation de la consommation d'électricité d'environ 2 300 MW, soit l'équivalent du double de la consommation de la ville de Marseille.**

Dans le cadre de leur partenariat, l'AMF et RTE invitent les maires à prendre les dispositions nécessaires tout au long de l'hiver pour favoriser la maîtrise de la consommation d'électricité dans leurs communes, particulièrement entre 18h et 20h, et à relayer l'information.

C'est pourquoi la modération de la consommation d'électricité des communes et des citoyens aux heures de pointe est essentielle. De nombreuses initiatives ont d'ores et déjà été prises par les maires ces dernières années. Il est essentiel de les poursuivre, par des gestes simples notamment.

En outre, l'AMF et RTE soulignent que ces actions contribuent également à la lutte contre le changement climatique. Nombre des centrales de production répondant aux besoins de pointe sont en effet plus émettrices de CO<sub>2</sub>.

*« En cette période de froid, j'invite les maires à prendre les dispositions nécessaires pour maîtriser la consommation municipale d'électricité entre 18 heures et 20 heures, notamment dans les équipements publics, les bureaux, pour les mises en lumière, l'éclairage public...L'implication de chacun est une contribution utile pour tous, tant sur le plan environnemental que pour la sécurité d'alimentation électrique du pays. »* indique Jacques Pélissard, président de l'Association des maires de France (AMF).

Dominique Maillard, président du directoire de Réseau de Transport d'Electricité (RTE), précise que *« dans l'esprit du partenariat entre l'AMF et RTE, le soutien des communes à l'effort des citoyens prend tout son sens, particulièrement en Bretagne, dans le Var et les Alpes maritimes. En outre, les maires peuvent utilement consulter sur le site de RTE notre dispositif éCO<sub>2</sub>mix qui permet d'évaluer l'évolution du volume des émissions de CO<sub>2</sub> en fonction du parc de production d'électricité démarré en France »*.

---

*L'association des maires de France regroupe plus de 36 000 maires et présidents de communautés, en exercice, dans les communes des départements et territoires français, de métropole et d'Outre-mer, sans aucune discrimination liée à la taille de la commune/communauté. Force de proposition et de représentation, l'AMF intervient comme interlocuteur incontournable des pouvoirs publics, très en amont des projets, partout où se jouent l'avenir des communes, de leurs groupements et les conditions de leur développement.*

*RTE est l'opérateur du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.*

*RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (ERDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport.*

*Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 46 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE a réalisé un chiffre d'affaires de € 4 396 millions en 2010 et emploie 8500 salariés.*

CONTACT PRESSE AMF:

Marie-Hélène GALIN T +33 (0)1 44 18 13 59

[mhgalin@amf.asso.fr](mailto:mhgalin@amf.asso.fr) Pour en savoir plus : [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)

CONTACT PRESSE RTE:

Alexia RIERE T +33 (0)1 41 02 15 69

P +33 (0)6 60 54 22 17

[alexia.riere@rte-france.com](mailto:alexia.riere@rte-france.com)

Thierry LARTIGAU T +33 (0)1 41 02 16 78

P +33 (0)6 23 67 83 93

[thierry.lartigau@rte-france.com](mailto:thierry.lartigau@rte-france.com)

Pour en savoir plus : [www.rte-France.com](http://www.rte-France.com)